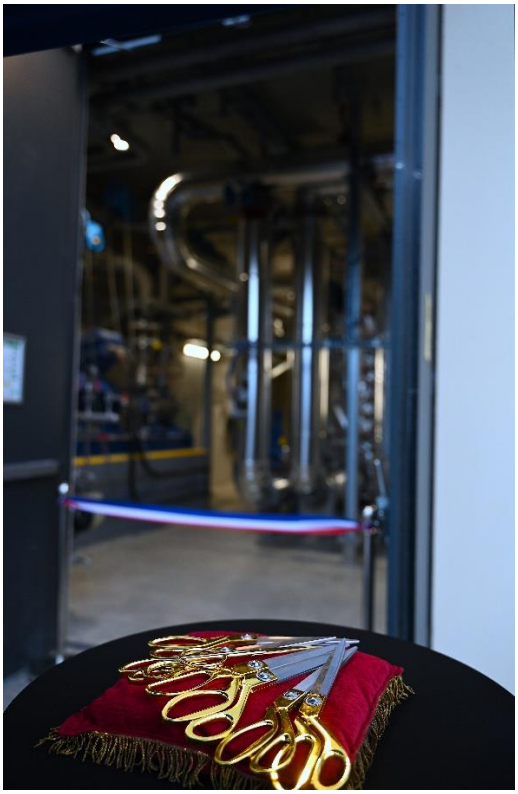
**Communiqué de presse**
**Dugny (93) – le 20 novembre 2026**

# À Dugny, la géothermie entre pleinement dans sa phase opérationnelle.



Crédits photo : Fabrice Iaconelli - Paris Terres d'Envol

Une visite officielle des installations de géothermie d'Énergie Verte de Dugny–Le Bourget a réuni, lundi 16 novembre, les représentants du territoire et les partenaires du projet afin de marquer le déploiement de cette énergie locale et renouvelable.

À cette occasion étaient notamment présents **Chryssoula DREGE**, Secrétaire Générale de la sous-préfecture du Raincy, **Quentin GESELL,** Maire de Dugny et Vice-Président de la Métropole du Grand Paris représentant Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris, **Geoffrey CARVALHINHO,** Conseiller régional délégué spécial à la Jeunesse, à la promesse républicaine et à la vie associative, représentant Valérie PÉCRESSE, Présidente de la Région Île-de-France, **Jean-Noël ROCHE**, Chef de projet Énergie & Environnement à la Direction de l'Aéroport Paris-Le Bourget, ainsi que **Fabrice LEPOUTRE**, Président du Groupe Coriance.






Crédits photo : Fabrice Iaconelli - Paris Terres d'Envol

En 2022, Paris Terres d'Envol a confié à Énergie Verte de Dugny-Le Bourget – EVDB, filiale à 100% du Groupe Coriance, la création et l'exploitation d'un réseau de chaleur sur les communes de Dugny et du Bourget, dans le cadre d'un contrat de Concession de Service Public.

Ce projet de 55 millions d'euros, soutenu par l'Etat via le Fonds Chaleur opéré par l'ADEME, à hauteur de 18 millions d'euros, par la Région Ile-de-France à hauteur de 2,5 millions d'euros, par la Métropole du Grand Paris à hauteur de 2,5 millions d'euros grâce à son fonds énergies et par le Groupe ADP à hauteur de 1,6 millions, constitue un véritable projet de **décarbonation** pour les **villes de Dugny et du Bourget**.

**Des équipes mobilisées sur plusieurs fronts**

L'année 2026 a marqué l'entrée d'Énergie Verte de Dugny–Le Bourget dans sa phase opérationnelle, avec la mise en service de la géothermie et des pompes à chaleur, l'achèvement de la centrale et la poursuite du déploiement du réseau de chaleur en villes.

À Dugny, 1,5 km de réseau supplémentaire a été posé en 2026, portant à 3 km le linéaire total déployé dans la commune. À ce jour, 23 sous-stations sont en service, dont six desservent des bâtiments communaux. Plusieurs équipements ont ainsi été raccordés au réseau, parmi lesquels le groupe scolaire Langevin-Wallon, l'école Joliot-Curie, l'Hôtel de Ville, le groupe scolaire Jean-Jaurès et, plus récemment, la salle Henri Salvador.

Au Bourget, le déploiement s'est également poursuivi avec 2,6 km de réseau réalisés, dont 850 mètres en 2026, et sept sous-stations désormais en service.

En parallèle, le raccordement de l'aéroport Paris-Le Bourget a franchi une étape majeure. Une sous-station d'échange a été créée au sein de la chaufferie existante de l'aéroport pour assurer le transfert de chaleur entre le réseau primaire d'EVDB et les installations du Groupe ADP.

Enfin, **l'interconnexion avec le réseau de chaleur du Blanc-Mesnil** accompagnera cette dynamique en facilitant les échanges d'énergie entre les deux réseaux, en sécurisant leur alimentation et en optimisant l'utilisation des moyens de production.

**CHIFFRES CLÉS DU RÉSEAU DE CHALEUR D'EVDB A TERME :**

- Chaleur produite à plus de 90% à partir d'une source d'énergie locale et renouvelable : la géothermie ;
- Un réseau de 20 km ;
- 9 000 équivalents-logements alimentés, dont l'aéroport de Paris-Le Bourget et le Village des médias qui accueillait des journalistes du monde entier durant les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Aujourd'hui, le Village des Médias est devenu un réel quartier habité par de nouveaux habitants dugnysiens laissé en héritage des jeux ;
- Plus de 15 600 tonnes de CO2 évitées chaque année, soit l'équivalent de l'émission de 13 000 voitures.

**Contacts presse :**

**Paris Terres d'Envol**
presse@paristde.fr
06 47 15 31 04

**Métropole du Grand Paris**
presse@metropolegrandparis.fr
06 27 72 15 87

**Coriance**
Audrey CONSTANTIN, Cheffe de service communication
audrey.constantin@groupe-coriance.fr
06 80 14 21 51

**A propos :**
**Paris Terres d'Envol**
Paris Terres d'Envol est un établissement public territorial créé en 2016 dans le cadre la Métropole du Grand Paris (loi NOTRe du 7 août 2015). Situé entre les aéroports Paris-Charles-de-Gaulle et Paris Le Bourget, il fédère huit villes de Seine-Saint-Denis : Aulnay-sous-Bois, Drancy, Dugny, Le Blanc-Mesnil, Le Bourget, Sevran, Tremblay-en-France, Villepinte. Territoire stratégique, il constitue, au nord-est de la

Financé par

capitale, la première porte d'entrée de la France et contribue au rayonnement international du Grand Paris. www.paristerresdenvol.fr

**Coriance**
Depuis 25 ans, Coriance construit, développe, et exploite des réseaux de chaleur et de froid urbains alimentés localement par des énergies renouvelables, comme la géothermie et la biomasse, pour accompagner durablement les collectivités et les industries dans leur conversion énergétique. www.groupe-coriance.fr

Financé par
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité
ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
Région îledeFrance
Métropole du Grand Paris
seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT
GROUPE ADP
FONDS CHALEUR
ÉNERGIES RENOUVELABLES
ET DE RÉCUPÉRATION